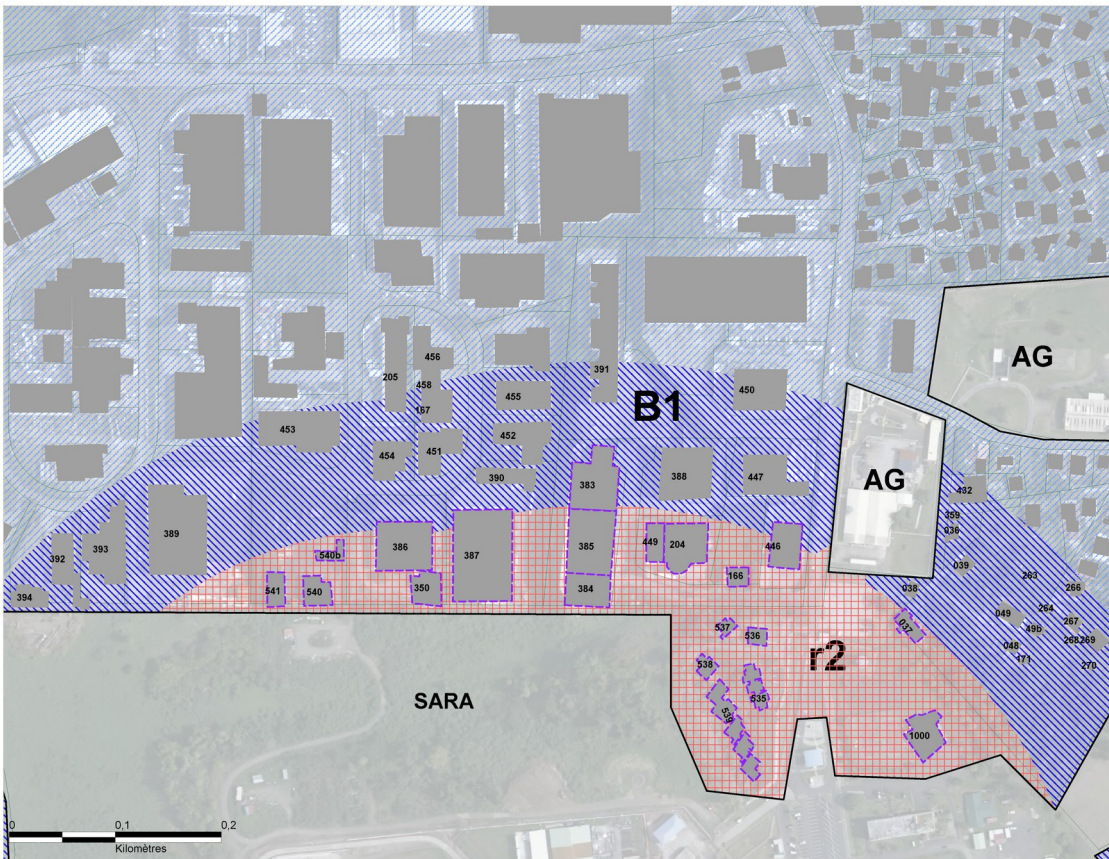


Plan de Prévention des Risques Technologiques  
approuvé par arrêté n° du

## PPRT SARA\_AG Zonage Réglementaire Secteur 1

Enjeux soumis à mesures foncières  
et/ou travaux obligatoires  
de renforcement du bâti



Bâti situé dans la zone d'effet		
	Bâti	Limite établissement SARA
	Secteurs d'expropriation ou délaissement	Limite établissement A_G
	Parcellaire cadastrale	Zones d'interdiction - r1_r2
		Zones d'interdiction stricte - R1_R2
		Zones d'autorisation sous conditions - B
		Zones d'autorisation sous conditions - b1_b2
		Zone de recommandations - v
		Périmètre cinétique lente



Sources :  
DEAL Martinique - SREC/PRAEC  
SIG972 : ORTHOHR IGN 2010



CETE Normandie Centre - 2010  
Division Aménagement construction Transport  
Centre de Ressources Risques Technologiques et Urbanisme